

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION
DU NORD (MEADEN)**

BP 17 Tél:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION
(MEADEN)**

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AMI/MEADEN/2026

POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BET DEVANT PARTICIPER A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN VUE
DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE DES PROJETS D'AMENAGEMENT DANS HUIT (08) COMMUNES
DE LA REGION DU NORD (POLI, TOUROUA, BIBEMI, PITOA, BARNDAKÉ, DEMBO, BASCHÉO ET GUIDER)
POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

Le Directeur Général de la MEADEN lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la pré-qualification des bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'étude d'opportunité des Projets d'aménagement dans huit (08) Communes de la Région du Nord (Poli, Touroua, Bibemi, Pitoa, Barndaké, Dembo, Baschéo et Guider) pour le compte de la MEADEN.

L'objectif générale de cette étude permet de formaliser les exigences et les caractéristiques principales des idées de projet dans les huit (08) Communes de la Région du Nord (Poli, Touroua, Bibemi, Pitoa, Barndaké, Dembo, Baschéo et Guider) et d'en montrer l'intérêt stratégique pour la MEADEN.

De façon spécifique, la consultation vise les objectifs suivants :

➤ **Réaliser un diagnostic territorial :**

- Recenser et actualiser les données disponibles sur les ressources hydriques, pédologiques, agricoles, piscicoles et culturelles ;
- Identifier les zones prioritaires d'aménagement pour la riziculture irriguée, la pisciculture, le maraîchage, l'agroforesterie et le tourisme durable ;
- Ressortir les potentialités et contraintes par commune, en mettant l'accent sur les conflits d'usage, les risques environnementaux et les limitations techniques.

➤ **Analyser la faisabilité technique et économique des projets pressentis :**

- Estimer les besoins en infrastructures (canaux, barrages, routes, équipements de transformation, centres de stockage) ;
- Évaluer la rentabilité économique et la viabilité financière des projets, en estimant les coûts d'investissement, de fonctionnement et de maintenance ;
- Identifier les opportunités de partenariats public-privé et de financement pour chaque projet.

➤ **Hiérarchiser et prioriser les projets d'aménagement :**

- Déterminer les projets les plus stratégiques selon des critères d'impact socio-économique, d'urgence, de faisabilité technique et de durabilité environnementale ;
- Proposer un plan d'intervention phasé et réaliste pour la mise en œuvre progressive des projets dans les huit communes.

➤ **Élaborer des fiches projets pour lesquels la pertinence est avérée :**

- Décrire chaque projet : objectif, justification, coût estimatif, impacts attendus et mesures d'atténuation des risques ;
- Fournir les éléments nécessaires pour faciliter la mobilisation des financements et la prise de décision par la MEADEN et ses partenaires.

➤ **Renforcer la capitalisation et la gouvernance des données territoriales :**

- Centraliser et structurer les informations collectées pour servir de base de référence pour les futurs projets ;
- Assurer la traçabilité et la pérennité des données techniques, économiques et socio-culturelles collectées.

Les résultats attendus au terme de cette étude sont :

- Diagnostic territorial actualisé :
 - Données sur les ressources naturelles, agricoles, hydriques, pastorales et culturelles disponibles ;
 - Potentialités et contraintes par chacune des communes identifiées.
- Hiérarchisation claire des projets :
 - Classement des projets par priorité, faisabilité et impact attendu ;
 - Plan d'action phasé pour le développement harmonieux de la Région.
- Fiches projets conçues :
 - Projets avec objectif, justification, budget estimatif, impacts et risques identifiés ;
 - Stratégie de mobilisation des financements publics et privés.
- Capitalisation des informations territoriales :
 - Base de données structurée et pérenne pour la planification future ;
 - Documentation consolidée pour appuyer la prise de décision et la stratégie d'investissement de la MEADEN.

Les prestations objet du présent appel à manifestation d'intérêt seront financées par le BIP-MEADEN, exercice 2026.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets / bureau d'études (BET) installés au Cameroun, justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine et d'excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication.

Les BET intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution de cette prestation. Le dossier de candidature comportera les pièces suivantes :

Volume 1 : Dossier administratif :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
2. L'attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois ;
3. L'attestation d'immatriculation timbrée et en cours de validité ;
4. L'attestation conformité fiscale timbrée et en cours de validité.

Volume 2 : Dossier technique :

1. La compréhension de la mission ;
2. La méthodologie sommaire d'intervention pour la réalisation de la mission ;
3. Les photocopies des contrats, marchés, accompagnés nécessairement des PV (ou attestation de bonne exécution) justifiants qu'il a réalisé des prestations similaires au cours de cinq dernières années ;
4. Les CV du Chef de la mission et des experts mettant spécialement en exergue les expériences professionnelles de chacun dans le domaine de la présente consultation ; et
5. Les photocopies simples des diplômes requis des experts proposés.

NB : Les deux dossiers doivent être présentés dans un seul volume et en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies.

L'équipe du BET doit comprendre au minimum :

- **Chef de mission – Expert en aménagement du territoire :** il doit être titulaire d'un diplôme universitaire dans les domaines des sciences sociales, économiques ou en aménagement du territoire (BAC+5 ou équivalent), disposer d'un minimum **10 ans d'expériences** en planification stratégique, montage de programmes/projets et élaboration de politiques de développement.

- **Expert – Ingénieur agronome** : il doit être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 ou équivalent en agronomie, sciences agricoles ou développement rural et avoir une expérience d'au moins **5 ans** dans l'analyse de filières agricoles, la planification de projets agricoles et la valorisation des ressources naturelles.
- **Expert – Cartographe / SIG** : il doit être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 ou équivalent en géomatique, cartographie ou SIG et disposer d'une expérience d'au moins **5 ans** dans la production de cartes thématiques et l'analyse spatiale pour l'aménagement du territoire et le développement rural.
- **Expert – Environnementaliste** : il doit être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 ou équivalent en environnement, sciences naturelles ou gestion des ressources naturelles et avoir une expérience d'au moins **5 ans** dans l'évaluation environnementale de projets, la gestion durable des ressources et la formulation de mesures d'atténuation des risques environnementaux.

L'évaluation des offres sera faite en deux phases, à savoir (i) la vérification des pièces administratives et (ii) l'évaluation des offres techniques.

Seule l'offre technique des candidats ayant les pièces administratives conformes sera évaluée. Les bureaux d'études ayant obtenus une note supérieure ou égale à soixante-dix sur cent (70/100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint. Les critères de notation :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Présentation de l'offre | 5 points ; |
| 2. Note méthodologique | 20 points ; |
| 3. Références dans les prestations au cours de 5 dernières années | 25 points ; |
| 4. Qualifications et expériences des experts clés proposés | 50 points. |

Les BET intéressés et remplissant les conditions requises peuvent demander les TDR de l'étude et obtenir également des informations complémentaires, les jours ouvrables entre 9h00 et 15h00 heure locale auprès de la Direction Générale de la MEADEN à Garoua, BP 17 Garoua, Tél. : 222 27 14 95.

L'étude sera réalisée au plus dans un délai de soixante-quinze (75) jours à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les offres doivent parvenir en quatre (4) exemplaires (un original et trois copies) au plus tard le **06 février 2026 à 14H00** et porteront la mention :

« Appel à Manifestation d'intérêt n°02/AMI/MEADEN/2026

pour la pré-qualification des bureaux d'études en vue de la réalisation de l'étude d'opportunité des Projets d'aménagement dans huit (08) Communes de la Région du Nord (Poli, Touroua, Bibémi, Pitoa, Barndaké, Dembo, Baschéo et Guider), pour le compte de la MEADEN, à n'ouvrir qu'en séances de dépouillement ».

Garoua, le **14 JAN 2026**

